

**Colette LE MOAL**

*Yvelines (3<sup>ème</sup> circonscription)  
Nouveau Centre*

Deviens députée le 19 avril 2008 [J.O. du 20 avril 2008]

Adhère au groupe Nouveau Centre [J.O. du 20 avril 2008]

**NOMINATION**

Membre de la commission des affaires étrangères [J.O. du 16 mai 2008]

**INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE**

*QUESTION AU GOUVERNEMENT*

Retraites : généralités. Montant des pensions. Revalorisation [6 mai 2008] (p. 1893)

*DÉBATS*

**Projet de loi n° 1008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques pendant le temps scolaire**

PREMIÈRE LECTURE

**Avant la discussion des articles [15 juillet 2008] (p. 4564, 4603)**

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Jean-Claude Sandrier (p. 4579)

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 4589)

*Thèmes :*

Communes : service d'accueil pendant le temps scolaire : recrutement (p. 4589)

Enseignement maternel et primaire : élèves : service d'accueil pendant le temps scolaire (p. 4579)

EXAMEN DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE  
PARITAIRE

**Avant la mise aux voix du texte de la commission mixte paritaire [23 juillet 2008] (p. 4867)**

Son intervention (p. 4869)

*Thèmes :*

Communes : maires : responsabilité pénale (p. 4869)

Communes : service d'accueil pendant le temps scolaire : compensations financières (p. 4870)

Communes : service d'accueil pendant le temps scolaire : seuil de déclenchement du service d'accueil pendant le temps scolaire (p. 4869)

Enseignement : personnel : enseignants : droit de grève (p. 4869)

Enseignement privé : établissements sous contrat (p. 4869)

Famille : garde des enfants : principe d'égalité (p. 4869)

Secteur public : continuité du service public : service d'accueil pendant le temps scolaire (p. 4869)

Secteur public : grève : service d'accueil pendant le temps scolaire (p. 4869)

Vote pour du groupe Nouveau Centre (p. 4870)

**Projet de loi n° 1100 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion**

PREMIÈRE LECTURE

**Discussion des articles [30 septembre 2008] (p. 5215) ; [6 octobre 2008] (p. 5260, 5293) ; [7 octobre 2008] (p. 5354, 5382)**

*Article 9 (adaptation et harmonisation du cadre juridique et financier des structures d'insertion par l'activité économique et dispositions de coordination dans le code du travail)*

Ses interventions (p. 5263 et s.)

*Article 11 (aménagement du contrat d'accompagnement dans l'emploi)*

Son intervention (p. 5277)

**Explications de vote et vote [8 octobre 2008] (p. 5442)**

Ses explications de vote (p. 5442)

Vote pour du groupe Nouveau Centre (p. 5443)